



## **Lettres**

Les épreuves ont pour référence les programmes de français du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel).

Pour l'épreuve orale d'admission, les textes proposés à l'étude des candidats seront extraits des six œuvres suivantes :

- Louise Labé, *Sonnets*
- Jean Racine, *Phèdre*
- L'Abbé Prévost, *Manon Lescaut*
- Baudelaire, *Petits poèmes en prose*
- Jean Giono, *Jean le Bleu*
- Eugène Ionesco, *Le Roi se meurt*

## **Langue vivante**

Les épreuves ont pour référence les programme des enseignements de langues vivantes du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel).